



SPPN
Syndicat des Psychologues de la Police Nationale
07.81.07.84.62
siege.sppn@gmail.com

Le Syndicat des Psychologues de la Police Nationale a « pour objet l'étude et la défense des droits et des intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels » des adhérents (extrait des statuts). Cela se concrétise régulièrement par un travail sur la reconnaissance de notre place dans l'institution.

La composition du bureau est actuellement la suivante :

SECRETAIRE GENERALE :	Danièle COSTE
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT :	Emmanuel DHORNE
TRESORIERE :	Virginie MASTENGUE
COMMISSION SOUTIEN :	Laurent VADON Julie ROCHE-COURANT
COMMISSION FORMATION :	Jonathan JASIULEK Céline BOBLIQUE
COMMISSION COMMISSARIAT :	Mélissa BOURNE Nolwenn MESLÉ Laurence SENDELIN

ADHESION AU SPPN :

Tarifs : 55 € pour les contractuels jusqu'à l'échelon 4 inclus
75 € pour les contractuels à partir de l'échelon 5

A savoir : sur chaque cotisation nous reversons 45 € à la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP), à laquelle nous sommes affiliés.

Pour adhérer :

Veillez faire une demande de bulletin d'adhésion via notre boîte mail: siege.sppn@gmail.com
(A nos anciens adhérents : vous pouvez directement renouveler votre adhésion auprès de notre trésorière avec votre bulletin de l'année précédente, vérifiez toutefois vos informations si pré-rempli, avant de le lui faire parvenir)

Modes de paiements possibles : virement (à privilégier si possible) et chèque.